



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ



SÉANCE DU 14 AVRIL 2026

DCM260414_009

**REPRESENTATION DES ELUS MUNICIPAUX AU SEIN
DE DIVERSES INSTANCES**

Le Maire de Saint André certifie
que le compte rendu de cette
délibération a été publié sur le site
de la ville le 17 avril 2026

Que la convocation a été faite
le 08 avril 2026

Le nombre de membre en exercice
étant de 45 :

Présents :	44
Représentés :	1
Absents :	0
Total des votes :	45



Le Maire

Joé **BEDIER**

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril le conseil municipal de SAINT-ANDRÉ s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Madame RAYEPIN MOUTOUSSAMY Gilberte, Monsieur JAUZE Jean Michel, Madame VOISIN Evelyne, Monsieur PAPAYA Laurent, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Monsieur NAZE Gilles, Madame GRONDIN Migline, Monsieur GOTTE Christian, Madame SABABADY Marie Josette, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Madame COUPOU Jimmye, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ISSIMAILA HAMIDA Asmahane, Monsieur SOUBAYA Mickaël, Madame BOYER Tatiana, Monsieur GRONDIN Jimmy, Monsieur PARVEDY Georges, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur ROBERT Roger, Monsieur TOLSY Serge, Monsieur MOUTIEN Roland, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame CERVEAUX Adélaïde, Madame SOUPOU Alexa, Madame THERMEA Cindy, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame SITUZE Marine Talita, Madame BRENNUS Mayline, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène, Madame PAULCAN Doly, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Monsieur VIRAPOULLE Laurent, Monsieur RABOT David, Monsieur THERMEA Judex, Monsieur DESIRE Olivier, Madame APPAVOULLE Lindsay Joëlle, Madame BENOIT Sabrina, Madame CANIGUY Juanita

ETAIENT REPRESENTES :

Monsieur VOULAMALE Jismy

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Mayline BRENNUS a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

DCM260414_009 - REPRESENTATION DES ELUS MUNI DIVERSES INSTANCES

- *Vu le Code Général des collectivités territoriales,*

Les élus municipaux sont appelés à représenter la commune dans différentes instances. Il vous est proposé de désigner des élus dans les organismes suivants :

ENTITE	CHAMP D'INTERVENTION	ÉLUS DÉSIGNÉS	VOTES
GHER	Participation au conseil de surveillance	LARIVIERE Marie	Majorité Abstention de l'opposition
COLLEGES	Participation aux conseils d'administration		
	Collège Joseph Bédier	TOLSY Serge CHELLIER ROBERT Roger	Unanimité
	Collège de Cambuston	VOISIN M. Evelyne BRENNUS Mayline	Unanimité
	Collège de Mille Roches	RAPYEPIN MOUTOUSSAMY Gilberte TOLSY Serge	Unanimité
	Collège de Terrain Fayard	ISSIMAILA HAMIDA Asmahane CONSTANT J. Paul	Unanimité
	Collège Morin	PAPAYA Laurent CERVEAUX Adélaïde	Unanimité
	Collège Sainte Geneviève	BOYER Tatiana RAMASSAMY Laurent	Unanimité
LYCEES	Participation aux conseils d'administration		
	Lycée Jean Perrin	PAPAYA Laurent GRONDIN Jimmy	Unanimité
	Lycée Sarda Garriga	VOISIN M. Evelyne GOTTE Christian	Unanimité
	Lycée Mahatma Gandhi	ALAMELE Maryse SOUBAYA Mickaël	Unanimité
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de	Le CAUE a pour mission d'accompagner les particuliers dans leur	JAUZE J. Michel	Unanimité

l'environnement CAUE	<p>projet de construction ou d'aménagement</p> <p>Participation au Conseil d'administration</p>		
Agence départementale d'information sur le logement ADIL	<p>Agence d'information du public en matière de logement et d'habitat</p> <p>Participation au Conseil d'administration</p>	GRONDIN Jimmy	Unanimité
OFFICE de l'EAU	<p>L'Office de l'eau est un établissement public rattaché au Conseil départemental qui exerce les missions suivantes :</p> <p>a) L'étude et le suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages ;</p> <p>b) Le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage, la formation et l'information dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;</p> <p>c) Sur proposition du comité de l'eau et de la biodiversité, la programmation et le financement d'actions et de travaux.</p> <p>Participation au Conseil d'administration</p>	Jean-Marc PEQUIN	Unanimité
Commission locale de l'eau Est	<p>Créée par le préfet, la commission locale de l'eau (CLE) est chargée d'élaborer de manière collective, de réviser et de suivre l'application du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)</p> <p>Participation au collège des élus : 2 élus</p>	<p>CHELLIER ROBERT Roger</p> <p>POINY TOPLAN Stéphanie</p>	Unanimité
Groupement d'intérêts d'intérêts publics – lutte anti-vectorielle GIP LAV	<p>Le GIP – LAV est une instance destinée à assurer la coordination entre plusieurs entités dans la lutte an-vectorielle. Il est garant de l'efficacité et de la coordination de la lutte anti-vectorielle dans toutes ses composantes.</p> <p>Un représentant de la commune</p>	TOLSY Serge	Unanimité

Parc national de La Réunion	Créé en mars 2007, Le Parc national de La Réunion est un établissement public en charge de la protection de l'endémisme. Il est gestionnaire du Bien naturel "Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion" inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Un représentant au sein du conseil d'administration	VOISIN M. Evelyne	Unanimité
Mission locale de l'Est	Les missions locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Elles traitent l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Un représentant au sein du conseil d'administration	COUPOU Jimmye	Unanimité
Correspondant Défense	Le correspondant défense est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté. Il contribue à entretenir le lien entre la Nation et les Armées, à transmettre la mémoire des conflits et à sensibiliser les jeunes aux valeurs républicaines.	GOTTE Christian	Unanimité
Sociétés d'économie mixte			
SEMIR	Société ayant pour objet l'industrialisation de la Réunion, notamment par le biais de réalisation d'infrastructures d'accueil pour les entreprises, de réaliser des études d'opérations d'aménagement de parcs d'activités à caractère industriel et tertiaire et de toute action concourant au développement économique 1 représentant (si désignation par l'assemblée spéciale des communes)	GRONDIN Migline	Unanimité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité

Article unique :

- D'approuver les désignations ci-dessus.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme

Saint-André le 21 AVR. 2026

Le Maire

Joé **BEDIER**



Envoyé en préfecture le 22/04/2026

Reçu en préfecture le 22/04/2026

Publié le



ID : 974-219740099-20260422-DCM260414_009-DE